



© Bertrand Gaudillère / Collectif item



Rapport d'activité 2023

*Pour un accès de toutes et tous à une
alimentation de qualité, digne et durable !*

SOMMAIRE

Introduction	4
A. Le projet VRAC	4
B. Le réseau aujourd'hui.....	5
C. L'association nationale	6
D. L'équipe de VRAC France.....	7
E. La gouvernance.....	7
F. Budget et ressources.....	8
I. Animation et développement du réseau	10
A. Groupe de travail autour de la répartition des fonds	10
B. Séminaires	11
C. Webinaires et temps d'échanges collectifs.....	12
D. Communication interne	12
E. Accompagnements individuels, projets transversaux et approvisionnement.....	14
1. Accompagnements individuels	14
2. VRAC Universités	14
3. Approvisionnement du réseau	14
F. Développement du réseau.....	16
II. Communication, plaidoyer et événementiel	17
A. Grande concertation : l'accès à l'alimentation dans les QPV	17
B. 10 ans de VRAC et concours de cuisine national	19
C. Actualisation du logo	21
D. Conférences, rencontres et tables rondes	20
E. Coalitions et participation à des instances institutionnelles	24
F. Presse et médias	25
III. Evolution de la tarification pour mieux répondre aux enjeux de précarité alimentaire	27
A. Contexte : habilitation, COCOLUPA et Fonds « Mieux Manger Pour Tous »	27
B. Concertation avec le réseau pour définir les modalités de mise en place.....	27
C. Mécanisme de la tarification différenciée et impact sur le projet	28
D. Mise en place du dispositif	29
1. Adaptation des outils numériques.....	29
2. Expérimentations locales	30
IV. Projets de démocratie alimentaire	27
A. Fin et suites de l'expérimentation nationale Territoires à Vivre-S	27



B. Voyages d'études en Europe dans des lieux œuvrant pour la démocratie alimentaire	29
1. Voyage d'étude à Barcelone	29
2. Voyage d'étude à Bruxelles	30
V. Perspectives	34
A. Recherche-action : projet RAADIS.....	34
B. Réseau des caisses alimentaires avec le CIVAM.....	34
C. La démocratie alimentaire au sein du réseau	35
D. Exposition itinérante	35
E. Reprise de l'essaimage de VRAC	36



Introduction

A. Le projet VRAC

VRAC – Vers un Réseau d'Achat en Commun, est née dans la métropole de Lyon en décembre 2013. VRAC Lyon Métropole était la toute première association créée, avec l'objectif de **réduire les inégalités sociales** en matière de consommation en favorisant le développement de **groupements d'achats de produits de qualité** (biologiques, éthiques, locaux) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et autres quartiers populaires.

VRAC se donne pour mission de permettre aux habitant-es résidant dans ces quartiers, ayant des revenus limités, d'accéder à une **alimentation choisie et non contrainte, grâce à la vente des produits à prix coûtant**.

Les groupements d'achats se sont montés grâce au lien et au soutien historiques des bailleurs sociaux : de cette manière, VRAC peut toucher les habitant-es des quartiers tout en leur donnant la possibilité de prendre part au cœur du projet en choisissant les produits vendus, en participant aux distributions ou aux animations...

VRAC permet ainsi aux habitant-es des quartiers populaires qui le souhaitent de s'inscrire dans un **mode de consommation durable et engagé**, en faveur de la transition écologique, reposant sur le collectif et les dynamiques locales, dans une perspective d'éducation populaire.

L'objectif de VRAC est de lutter contre les inégalités dans les QPV, en s'orientant autour de 4 axes principaux :

- *Économique* : **pouvoir acheter** des produits biologiques et locaux à des prix accessibles, en solidarité avec les producteur-rices ;
- *Social* : développer le lien et la cohésion sociale, **l'entraide et la coopération** ;
- *Santé* : participer à la **lutte contre les maladies liées à la précarité alimentaire** (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires) et influencer positivement sur les déterminants de santé (facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux) ;
- *Environnement* : **réduire la production de déchets** et promouvoir un modèle écologiquement soutenable en privilégiant les circuits courts et les produits moins polluants ; **promouvoir une alimentation durable**

L'association VRAC peut ainsi se définir selon 3 grands piliers :

- *Solidarité et justice sociale* : **compenser les inégalités socio-économiques** en rendant financièrement accessibles des produits sains et de qualité, tout en **remunérant à juste prix les producteurs et productrices** ;
- *Coopération, émancipation et démocratie alimentaire* : impliquer les adhérents et adhérentes dans le fonctionnement de leur groupement d'achats. VRAC s'inscrit dans une visée émancipatrice, avec un pouvoir d'agir repris par les personnes, et se reconnaît dans les valeurs d'éducation populaire, en leur proposant de se réapproprier des choix de consommation.
- *Qualité et justice alimentaire* : s'éloigner d'un système traditionnel (grande distribution, hard discount) basé sur l'absence de choix et sur des produits bas de gamme en sélectionnant autant que possible des **produits de qualité d'origine biologique et/ou d'un rayon géographique proche**. En ce sens, le projet entend œuvrer pour une plus



grande **justice alimentaire**, en rendant accessible (géographiquement, économiquement) des produits promouvant qualité, diversité et durabilité.

B. Le réseau aujourd'hui

À la fin de l'année 2023, dix ans après le lancement de la première association, le réseau VRAC continue son maillage territorial en comptant maintenant :

- **20 territoires** concernés, situés en France et en Belgique : Lyon, Saint-Étienne, Drôme, Grand Avignon, Pays d'Arles, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Finistère, Paris, Seine Ouest, Plaine Commune, Hauts-de-France, Artois, Strasbourg, Bruxelles et Charleroi ;
- 4 associations VRAC Universités orientées vers les étudiant-es à Strasbourg, Rennes, Lyon et Bordeaux ;
- **100 groupements d'achats** organisés dans les quartiers populaires des villes et en zones rurales ;
- **7 000 foyers adhérents**, soit environ 20 000 personnes touchées, ayant accès à des produits de qualité ;
- 800 bénévoles ;
- 80 salarié-es.



Carte du réseau VRAC (fin 2023)

Le travail de VRAC a été reconnu notamment par le Prix « S'engager pour les Quartiers » en 2015, « La France S'engage » en 2017, « le PNA » en 2019 (Programme National pour l'Alimentation) ou encore « France Relance » en 2021. C'est cette même année que VRAC obtient l'habilitation au titre de l'aide alimentaire de la part du Ministère des Solidarités et de la Santé, lui permettant de demander des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.



En 2023, un nouveau pas a été franchi grâce à l'obtention pour 3 ans de financements du Fonds « Mieux Manger Pour Tous », créé à la suite d'un travail du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA).

Après la création d'un fonds de dotation en 2019 (qui est désormais un simple outil financier au service de l'association nationale), il a été décidé de créer une **fédération**. Il était en effet venu le moment de structurer ce jeune réseau, de l'animer, et d'y installer une gouvernance plus représentative du projet. Cette année, un sixième employé a rejoint l'équipe de la fédération.

Le projet VRAC poursuit sa croissance rapide, les objectifs sont ambitieux et multiples, à savoir poursuivre :

- L'essaimage local et national
- La structuration / consolidation du réseau
- Le plaidoyer
- Les projets transversaux

C. L'association nationale

L'association VRAC France a été créée pour **accompagner le développement du réseau associatif**, l'animation du réseau par la mise en commun d'outils et d'information entre les associations existantes et le portage de la vision politique.

Concrètement, VRAC France porte les missions suivantes :

- **L'animation du réseau** en organisant des temps d'échanges et de formations autour des enjeux communs à l'ensemble des structures et en facilitant le partage de connaissances et d'expériences entre les associations ;
- **L'accompagnement personnalisé** des associations locales en fonction des problématiques rencontrées par les structures (recherche de financement, ressources humaines...);
- **Le développement du réseau** par l'accompagnement des territoires et structures souhaitant développer une nouvelle antenne (ingénierie, financement...), des nouvelles associations VRAC et par la mise à disposition d'outils ;
- **La capitalisation et la formation** en mutualisant différents outils numériques, en recensant les différentes possibilités d'approvisionnement et en formant les associations locales sur différents sujets (communication externe et interne...);
- **La communication et la vision politique** afin de faire connaître les enjeux autour de l'accès à l'alimentation de qualité auprès du grand public et des acteurs institutionnels, de mettre en lumière la parole des adhérent-es et le plaidoyer auprès des acteurs politiques afin de faire évoluer la vision de l'aide alimentaire ;
- **L'innovation** en soutenant les réflexions autour de la démocratie alimentaire (formations, accompagnement des projets en lancement, partage d'expérience...), du modèle de VRAC (exemple : accès à des personnes en grande précarité avec une triple tarification) ou de nouvelles expérimentations (exemple : création de la MESA).



D. L'équipe de VRAC France

L'équipe de VRAC France est actuellement composée de :

- **Boris Tavernier**, Délégué général
- **Lorana Vincent**, Coordinatrice nationale du réseau
- **Damien Lohier**, Responsable administratif et financier
- **Elsa Duparay**, Chargée de projets « animation et démocratie alimentaire »
- **Joachim Robert**, Chargé de projets « développement et animation réseau »
- **Lisa Marjolet**, Chargée de communication et relations publiques



Boris Tavernier



Lorana Vincent



Damien Lohier



Elsa Duparay



Joachim Robert



Lisa Marjolet

En 2023, l'équipe de VRAC France s'est étoffée. Elle a été accompagnée par Scale Change afin de définir ensemble une nouvelle répartition des missions et d'étendre l'accompagnement proposé aux associations du réseau (renforcement de la capitalisation, animation des chargées de mission, aide dans le déploiement du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » ...).

E. La gouvernance

Le Conseil d'Administration est composé de 6 membres issus de 5 associations locales :

- **Céline Reynaud** (présidente de VRAC National et administratrice de VRAC Lyon Métropole) et **Étienne Fabris** (administrateur de VRAC National et président de VRAC Lyon Métropole)
- **Claire Gelin** (vice-présidente de VRAC National et présidente de VRAC Bordeaux)
- **Emilie Sarrazin** (secrétaire de VRAC National et présidente de VRAC Métropole Nantes)
- **Stéphanie Begaud** (trésorière de VRAC National et présidente de VRAC Paris)
- **Benoit Gadiolet** (administrateur de VRAC National et président de VRAC Toulouse)

L'association VRAC Lyon bénéficie de la qualité de membre fondateur dans les statuts définis comme « ayant présidé à la constitution de l'association et dont la fonction est de garantir la pérennité des buts et des objectifs de cette dernière ».

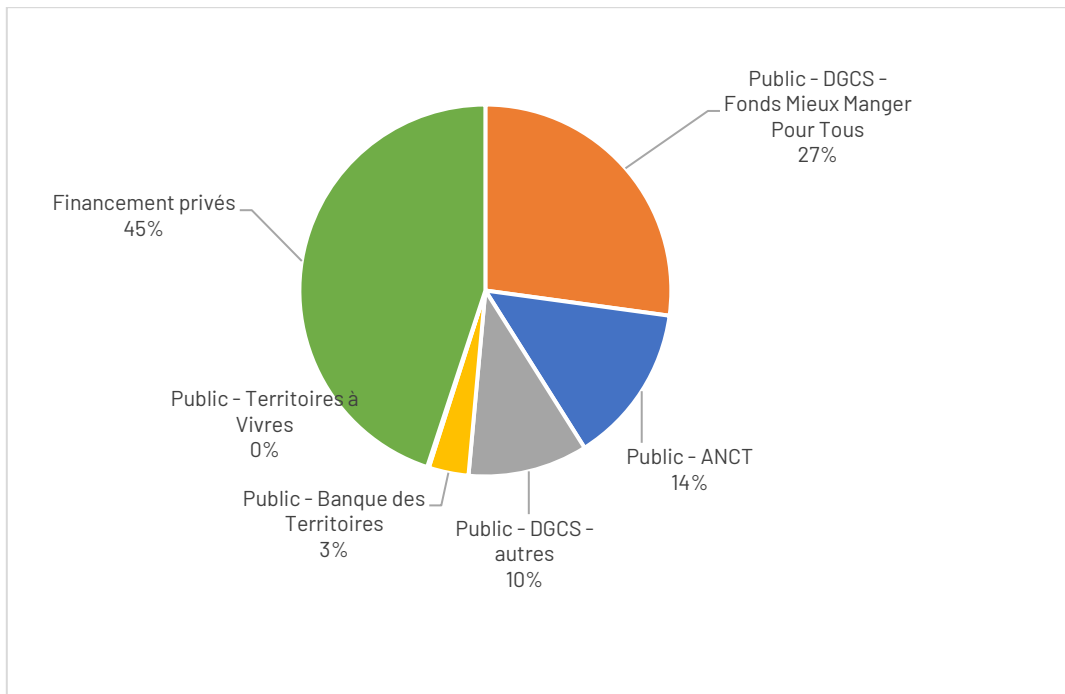


F. Budget et ressources

En 2023, le budget global de l'association est de 630 k€. Une part significative de celui-ci a été redistribuée au réseau (34%). Cette redistribution a notamment permis l'instauration de la tarification différenciée fin 2023 du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » (117 k €*), renforçant considérablement notre impact sur les territoires. Grâce au soutien renouvelé de la Fondation Daniel & Nina Carasso, un fonds interne de 75 k € dédié aux associations VRAC naissantes a permis de les consolider.

*La subvention reçue de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) dans le cadre du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » représente un total de 800 k € en 2023, dont 117 k€ ont été redistribués en 2023.

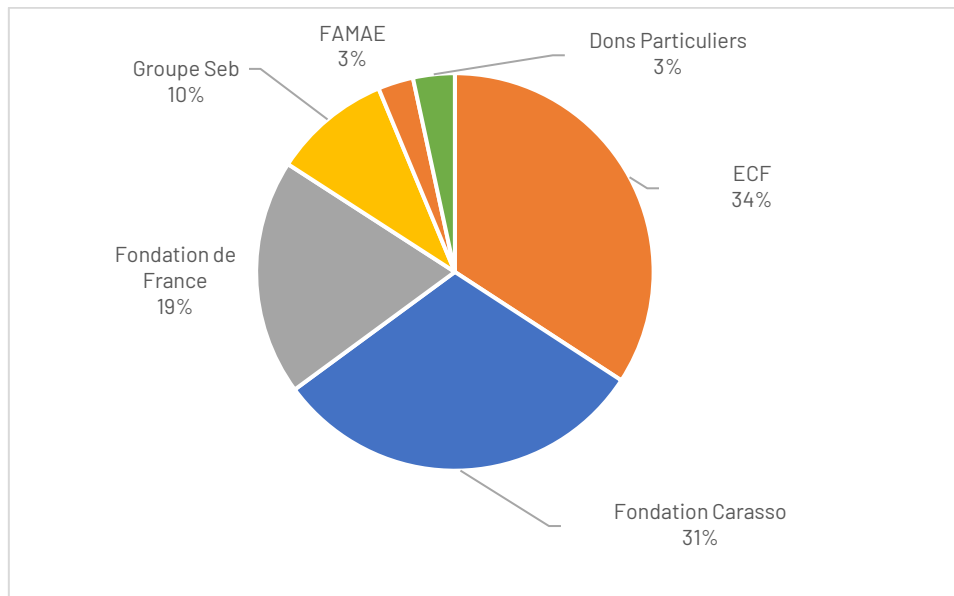
Répartition fonds publics-privés



L'autre part des financements est issue du secteur privé (260 k€). Elle est stable de 2022 à 2023 en proportion. Les détails ci-dessous.

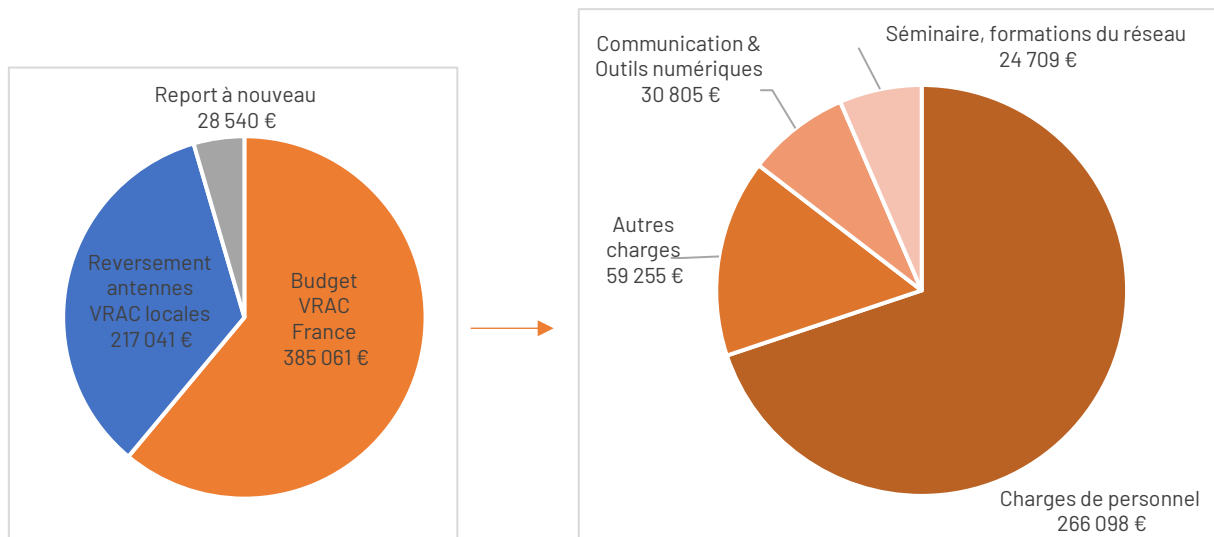


Répartition financements privés



La Fondation Européenne pour le Climat (89 k €) et la Fondation Daniel & Nina Carasso (80 k €) sont nos deux principaux financeurs privés. Cette année, la Fondation de France a souhaité soutenir l'essaimage de VRAC sur le territoire (50 k €). Enfin, le Groupe SEB et la Fondation FAMAE ont renouvelé leurs financements à faveur des actions de VRAC.

Utilisation des fonds alloués



Environ 1/3 du budget est consacré aux projets des associations locales.

Concernant VRAC France, une partie significative des dépenses est liée aux charges de personnel qui s'est renforcée en 2023, avec la création d'un poste de Responsable Administratif et Financier, indispensable pour gérer le pilotage de la redistribution du Fonds « Mieux Manger Pour Tous ». Le séminaire annuel, mais également les 10 ans de VRAC, ont permis de réunir l'ensemble des salarié-es des antennes et de leur proposer une formation aux préventions des violences sexuelles et sexistes en milieu professionnel. Le reste des charges concerne la vie courante de l'association : déplacements, honoraires, loyers, etc.



I. Animation et développement du réseau

A. Groupe de travail autour de la répartition des fonds

VRAC France, grâce au soutien de la Fondation Daniel & Nina Carasso, a mis en œuvre **une politique de répartition des fonds avec la volonté de construire au sein du réseau une méthode légitime, transparente et la plus juste possible.**

Cette démarche a été initiée **avec l'aide d'une consultante animant la démarche, permettant de jouer le rôle de tiers neutre et d'apporter de l'expertise complémentaire.** Ce chantier s'est déroulé durant toute l'année 2023.

Nous avons mobilisé pour cela :

- L'ensemble des associations locales lors de 2 visio-conférences (décembre 2022) et des séminaires (janvier et juillet 2023) ;
- Le Réseau Cocagne qui est venu partager son expérience ;
- 4 associations pour participer plus activement à la construction d'une politique du réseau : Paris, Toulouse, Hauts de France, Drôme, autour de 5 réunions de travail. Merci à elles ! ;
- Des salarié-es de VRAC France pour piloter ce chantier ;
- Le Conseil d'Administration qui a validé les orientations proposées.

VRAC France, dans le cadre de sa politique de levée de fonds, a été en mesure de **redistribuer 75k € en 2023** avec l'aide d'un jury tiré au sort, composé de salarié-es de VRAC France, de salarié-es des associations locales, et d'administrateur-rices (des VRAC locaux et de VRAC National).

15 000 € ont été arbitrés pour VRAC Toulouse, 17 500 € pour VRAC Drôme, 20 000 € pour VRAC Saint-Étienne et 22 500 € pour VRAC Bordeaux.

- L'origine des fonds provenait de la Fondation Daniel & Nina Carasso.
- L'objectif est **le financement des « cœurs de métiers**", orienté vers ce qui est difficile à financer (les parties invisibles, des actions de consolidation, des difficultés).
- L'AMI (appel à manifestation d'intérêt) a ciblé **les associations en consolidation** ayant 3 à 8 ans d'existence et **les associations en difficulté**. Il s'agit d'une aide sur **1 an, possiblement renouvelable une fois, non récurrente et non structurelle.**

Critères retenus pour cet AMI

Pour les antennes en consolidation	Pour les antennes en difficulté
Étape de consolidation	Ampleur de la difficulté constatée
Capacité financière et recherche de financement	Capacité financière de l'antenne à faire face
Adéquation du projet / de l'activité	Pertinence et légitimité de la demande
Impacts attendus du projet / de l'activité	Qualité du plan de sortie / redressement envisagé



B. Séminaires

2 séminaires nationaux ont été organisés par VRAC France en 2023 :

- Le premier à Paris réunissant l'**ensemble des coordinateurs et coordinatrices** pilotant les associations locales. L'objectif est d'avoir **un temps de partage et de co-construction de notre stratégie globale entre la tête de réseau et les dirigeant-es des associations qu'elle compose**. Les sujets abordés ont été les suivants : construction d'une politique de redistribution de fonds au sein du réseau VRAC, santé au travail et contrat de partenariat.
- Le second à Lyon-Villeurbanne **réunissant l'ensemble des salarié-es du réseau et un administrateur par VRAC soit environ 80 personnes pour 2 jours de travail collectif**. Ce séminaire a été co-construit et coanimé par l'ensemble de l'équipe de VRAC Lyon Métropole, association accueillante du séminaire et avec VRAC France dont les locaux se situent à Villeurbanne.

Nous avons approfondi et qualifié le réseau au sujet **des systèmes alimentaires durables** grâce à une grande conférence du chercheur Nicolas Bricas, socio économiste au CIRAD, membre de l'IPES Food et titulaire de la chaire UNESCO Alimentations du Monde.

Nous avons également travaillé sur une multitude de sujets internes au réseau VRAC tels que **les modèles sociaux économiques** présentés par Mathilde Douillet de la Fondation Daniel & Nina Carasso, qui a réalisé une publication à ce sujet, **la tarification différenciée et l'agrément de l'aide alimentaire** (avec la présence de la Commissaire à la lutte contre la Pauvreté de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Cécilie Cristia-Leroy).

Nous avons également présenté et validé les travaux collectifs d'orientation de **notre politique de redistribution de fonds interne**, mais aussi réalisé de nombreux **ateliers d'échanges de pratiques sur la mobilisation des bénévoles, sur la logistique, testé des jeux sur la démocratie alimentaire, présenté la démarche URBAL** utilisée pour réaliser des chemins d'impact du projet de VRAC à Lyon. L'ensemble de ces journées ont été animées par les équipes en s'inspirant **d'outils issus de l'éducation populaire**.

Ce séminaire national a fait partie des grands temps forts de la vie de notre réseau.







Séminaire national 2023 des équipes VRAC (Lyon - Villeurbanne)

C. Webinaires et temps d'échanges collectifs

Plusieurs webinaires ont été organisés à destination des salarié-es du réseau.

En janvier, **Emilie Sarrazin**, présidente de VRAC Métropole Nantes et alors directrice du centre de ressource **RésO Villes**, a animé un webinaire autour de la **politique de la ville**. Un temps important pour mieux former les équipes à ces enjeux puisque la plupart des groupements d'achats sont créés dans des QPV. Le webinaire portait sur l'histoire de la politique de la ville, le contexte de création de cette politique publique, le lien avec le droit commun, etc. suivi d'un temps de questions - réponses.

En juin, **Charlie Broccard**, chercheur à l'**IDDRI** spécialisé sur les modes de vie et l'alimentation, a animé un second webinaire présentant plusieurs travaux sur **l'accès à l'alimentation des personnes en précarité**. La présentation a été suivie d'un temps d'échange permettant de mettre en perspective les conclusions avec les observations terrain des salarié-es du réseau.

En plus de ces échanges avec des intervenant-es extérieur-es, d'autres temps d'échanges internes au réseau ont été organisés. Avec près de 80 salarié-es dans tout le réseau à date, dont plus d'une trentaine arrivée en 2023, nous avons organisé plusieurs **réunions d'accueil** en visioconférence, pour faire connaissance : présentations des missions et rôles de chacun-e, fonctionnement de la tête de réseau, ressources internes du national dédiées aux associations, temps forts de l'année (séminaires, formations, réunions), outils clé en main (numérique, communication), bonnes pratiques (bureautique) et échanges sur les différents besoins de chaque nouvelle personne rejoignant VRAC.

Ces rendez-vous ont lieu en moyenne tous les 2 à 3 mois, pour accompagner la croissance constante du réseau et permettre à chacun-e d'arriver dans des conditions idéales.

D'autres réunions ont aussi été animées :



- Le fonctionnement et l'animation des groupements autonomes
- L'organisation des concours de cuisine
- La présentation du logo de l'association après sa refonte
- La recherche de financement pour les groupements d'achat VRAC Universités
- Présentation de nouvelles fonctionnalités et amélioration de l'outil numérique L'Épicerie
- La logistique : quel intérêt pour les associations locales d'une mutualisation des commandes au niveau national ?
- De nombreuses réunions ont été animées autour de la mise en place de la tarification différenciée (voir partie III dédiée) et de la construction du projet et mise en œuvre du Fonds « Mieux Manger pour Tous »

Au total, ce sont plus de **25 réunions** à destination du réseau qui ont été organisées en 2023.

D. Communication interne

Avec 2 premiers envois sur 2023, la **lettre d'info interne bimestrielle**, adressée à l'ensemble des salarié·es (dont les personnes en alternance, service civique et stage), a pour vocation de rassembler toutes les informations importantes pour le réseau VRAC, synthétisées en un seul format court et impactant. Cette communication, moins invasive que des boucles de mails, complète les autres outils numériques.

Cette newsletter peut contenir les dernières actualités du réseau (distributions, nouvelles associations, événements), le trombinoscope des nouvelles arrivées, les différents appels à projets internes ou externes, l'agenda des formations, les offres d'emplois, une veille médiatique, et des chiffres clés sur l'alimentation.

E. Accompagnements individuels, projets transversaux et approvisionnement

1. Accompagnements individuels

La coordinatrice nationale accompagne chaque association en fonction de ses besoins spécifiques et de ses actualités. L'accompagnement est variable d'une année sur l'autre et d'une association à l'autre. Afin de maintenir des liens de proximité, d'être en contact avec les réalités du terrain et être au plus près des attentes des collègues, des visites sur sites sont réalisées chaque année au sein des différentes associations. Les sujets principaux abordés concernent la gouvernance, les ressources humaines, le soutien au recrutement, le soutien à l'ingénierie financière, échanges et conseils sur la stratégie, santé au travail, etc.

En 2023, la coordinatrice nationale a réalisé 13 déplacements d'accompagnement auprès des VRAC locaux à Brest, Rennes, Paris, Arles, Avignon (2 fois), Drôme, Toulouse, Marseille (3 fois), Plaine Commune, Bordeaux.





Visites en 2023 de la coordinatrice nationale sur des temps d'accompagnement individuels à Rennes, Brest, Avignon, Bordeaux, Drôme, Paris et Marseille

Un accompagnement spécifique a été réalisé pour permettre l'autonomisation du projet VRAC Marseille. Au début de l'année 2023, ce projet, auparavant porté par la Cité de l'agriculture, a constitué une association loi 1901 autonome.

Concrètement, cela a consisté à épauler les salariés porteurs du projet à constituer une gouvernance, à la création de la nouvelle association et à l'ingénierie financière et de projet.

2. VRAC Universités

En 2023, 4 associations développent le projet VRAC Universités : Lyon, Bordeaux, Strasbourg et Rennes.

Plus de 1 500 commandes de produits VRAC ont été passées sur l'année scolaire 2022-2023, pour plus de 11 tonnes de produits. Près de 250 bénévoles ont été mobilisé-es et 42 animations se sont développées, pour sensibiliser près de 1 020 étudiant-es à l'alimentation saine et durable.

Les principales actions de l'année :

- La **lutte contre la précarité menstruelle**, en proposant des culottes périodiques réutilisables à prix accessibles à Lyon
- **1^{er} événement dédié à l'alimentation étudiante à Lyon**, « Festi'bouffe », coorganisé avec l'association Bellebouffe, qui a permis aux étudiant-es de découvrir toutes les associations existantes dans le champ de la distribution alimentaire, l'alimentation durable ou la cuisine
- À Bordeaux, le projet "**Batch cooking : Cuisine tes repas pour la semaine**", en partenariat avec le CROUS, Bordeaux Métropole, l'AFEV et Domofrance
- À Rennes, **actions mixtes entre habitant-es des quartiers et étudiant-es** : trois visites chez le producteur, plusieurs ateliers de cuisine dont un à l'Université, un atelier couture, ainsi qu'une journée de formation des bénévoles



- À Strasbourg, participation au **Festival de films « Alimenterre »**, avec soirée ciné-débat autour de l'alimentation durable à la résidence Amitel : projection du film « La part des autres » suivi d'un débat

Des **temps d'échanges et de partage de connaissance** sont organisés avec les associations afin de discuter de différentes thématiques : spécificités à l'implantation sur un campus étudiant, recherche de financements, animations, mobilisation bénévole, etc.

C'est la dernière année que les soutiens financiers sont obtenus au niveau national, de la part de la fondation Uninitiative (par l'intermédiaire de la fondation FAMAÉ). Le reporting et le suivi de ces financements ne seront ainsi plus pilotés par VRAC France à partir de 2024.

3. Approvisionnement du réseau

VRAC France a effectué un travail auprès des fournisseurs nationaux et internationaux communs aux différentes associations, dans l'objectif de :

- **Mieux connaître les manières de fonctionner des fournisseurs**, leur historique et leur éthique
- **(Re)présenter l'association et ses enjeux**, notamment l'objectif de définir un prix juste pour les producteurs, tout en prenant en compte le pouvoir d'achat réduit des adhérent-es
- **Harmoniser les pratiques et les conditions de vente** pour chaque antenne VRAC

Toutes ces informations ont été centralisées dans **un catalogue de fournisseurs nationaux**. De cette manière, les associations ont toutes les informations nécessaires pour constituer ou améliorer leur catalogue, et gagnent du temps de travail sur la prospection. Les associations locales restent autonomes dans le choix des fournisseurs et le passage des commandes.

Ce travail permet aux nouvelles associations d'identifier plus facilement les fournisseurs existants et d'accéder aux produits dans les mêmes conditions, malgré des volumes plus faibles sur les premières années. Cela permet au **réseau d'être plus résilient** en cas d'incapacité d'un fournisseur à vendre un produit, grâce à la prospection de différentes alternatives.

Une autre mission consiste à recenser les besoins les plus importants de chaque structure, afin de réaliser un travail de **prospection de nouveaux fournisseurs** pouvant travailler avec tout le réseau. Cet enjeu est d'autant plus important, du fait des effets de la **forte inflation actuelle**, sur l'huile d'olive par exemple.

VRAC France peut enfin organiser des **commandes groupées** pour toutes les associations locales, comme c'est le cas pour les lots des concours de cuisine offerts par le Fonds du Groupe SEB.

F. Développement du réseau

L'année 2023 était axée sur **la consolidation et de la structuration du réseau**, après la fin du Plan de relance 2021-2022. Le développement de nouvelles associations VRAC s'est ainsi fortement ralenti en 2023.



VRAC France s'est attachée cette année à :

- Se concentrer sur **l'accompagnement des 4 associations les plus récentes** :
 - o Nouveaux recrutements à Arles et Avignon
 - o Premières distributions à Seine Ouest (Nanterre, Gennevilliers, Asnières et Carrières-sur-Seine)
 - o Création d'une association VRAC Plaine Commune (Saint-Denis, Aubervilliers et Stains) fin 2023, après un portage d'un an par l'association APPUI
- Accompagner le **développement en Belgique**, en lien avec VRAC Bruxelles :
 - o Création de VRAC Charleroi, fin 2023
 - o Réflexions sur la structuration du réseau belge et le mode d'essaimage en Wallonie
- Poursuivre les **réflexions sur l'essaimage régional** : création de VRAC Artois, établissement secondaire de VRAC Hauts-de-France, et réflexions sur la répliquabilité dans d'autres régions
- Suivre l'expérimentation de **VRAC Drôme en zone rurale**, avec le lancement de la VRAC mobile
- Préparer la **reprise de l'essaimage en 2024** :
 - o Accompagnement de la création d'un VRAC à Mulhouse
 - o Premiers échanges en vue de l'éventuelle création d'un VRAC à Saint-Paul (La Réunion)
 - o Préparation d'un AMI qui permettra de sélectionner les futurs territoires accompagnés par VRAC à partir de 2024

II. Communication, plaidoyer et événementiel

A. Grande concertation : l'accès à l'alimentation dans les QPV



Une large consultation sur tout le territoire

L'année 2023 a été marquée par le **renouvellement des contrats de ville** qui définissent les priorités, pour les six années à venir, données par l'État en matière de politique dans les quartiers prioritaires de la politique de ville, en collaboration avec les collectivités locales et les partenaires.



À cette occasion, VRAC a pour la première fois mené une grande étude sur l'accès à l'alimentation auprès des adhérent-es de l'association et plus globalement des habitant-es des QPV. Le résultat de cette consultation a également été ajouté comme contribution à la plateforme « Quartier 2030 » portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Forts des enseignements de cette enquête, VRAC France a donc appelé de ses vœux l'intégration de l'alimentation comme axe prioritaire des futurs contrats de ville Quartiers 2030.

L'enquête a porté sur **12 territoires** : Bordeaux, Brest, Hauts-de-France (Villeneuve-d'Ascq, Roubaix, Lille et Tourcoing), Lyon, Paris, Marseille, Montpellier, Nantes, Toulouse, Rennes, Strasbourg et dans la Drôme (Valence et Loriol-sur-Drôme). Des échanges avec près de **500 adhérent-es** de l'association et **150 habitant-es** vivant dans des quartiers populaires ont permis de dresser un bilan de la réalité de l'accès à l'alimentation aujourd'hui et des difficultés rencontrées par les personnes. Lorana Vincent et Elsa Duparay se sont donc mobilisées pour coanimer des ateliers avec les différents territoires participants à l'étude et sont déplacées dans chacune des associations.



Consultation des habitant-es sur le marché à Valence



Atelier avec les adhérent-es de VRAC Marseille



Atelier avec les adhérent-es de VRAC Paris

Des constats alarmants et des attentes concrètes

La consultation avec un large prisme a permis de mesurer autant les difficultés d'approvisionnement, pour des raisons d'accès géographiques ou de coût, que les

attentes des habitant-es.

"Tout a augmenté mais les salaires pas suffisamment par rapport au pouvoir d'achat. On se prive de fromage, viande et charcuterie pour payer les charges. C'est devenu un luxe, il faut bien faire un choix. Et pour se soigner..."

Karim des Lillas (Marseille)

Parmi les adhérent-es de l'association, **plus d'une personne sur deux ne peut pas acheter toute l'alimentation qu'elle souhaite**, en raison d'un budget limité (66,8% des personnes), de difficultés de déplacement (14,2%) ou d'un manque de temps ou de matériel (11,4%), menant à des arbitrages sur la qualité de la nourriture, et même la quantité.

Je dois prendre les transports en commun et comme je suis chargée je vois que je suis souvent une gêne pour les autres passagers.

Nouria de VRAC Toulouse

Éléments essentiels du projet, les propositions des habitant-es et adhérent-es que VRAC a pu transmettre à l'ANCT se concentrent sur **l'accès à une alimentation de meilleure qualité et sur la création de lien social** : diversifier et améliorer l'offre alimentaire disponible (des marchés, des lieux de vente de produits frais et locaux...) et la rendre plus accessible, créer des espaces de lien social autour de l'alimentation et des espaces de cuisine et restauration partagés.

L'étude complète est à retrouver sur le [site internet de l'association](#).



Une étude largement diffusée

Les résultats de la consultation ont été diffusés auprès de l'ensemble des partenaires de VRAC France. Les associations du réseau ont pu la partager à leurs partenaires locaux grâce à un kit de communication avec différents outils prêts à l'emploi (email, posts pour les réseaux sociaux, éléments de langage...). Elle a également constitué un appui solide pour les associations locales qui négociaient alors les financements à venir dans le cadre du renouvellement des contrats de ville.

Un webinaire a également été organisé par Lorana Vincent et Elsa Duparay, près de 180 personnes étaient inscrites et une centaine présente et a bénéficié d'une belle couverture médiatique dans Libération et Le Monde.

B. 10 ans de VRAC et concours de cuisine national

À l'occasion des 10 ans d'existence de VRAC, un grand **concours de cuisine national** a eu lieu le 4 juillet 2023. L'occasion de réunir toutes les équipes du réseau et les gagnant-es des concours locaux pour fêter ensemble cet anniversaire (les concours étant des événements phares et représentatifs des actions conviviales portées par VRAC). Symboliquement, la première association étant née en 2013 dans la Métropole de Lyon, c'est au cœur de la presqu'île lyonnaise que s'est déroulé cet événement réunissant près de 150 invité-es, dans les locaux du Grand Hôtel-Dieu.

9 équipes, soit 21 habitant-es des quartiers populaires, se sont lancés dans un grand défi culinaire : Lyon (Universités), Paris, Bruxelles, Rennes, Finistère, Bordeaux, Toulouse, Nantes et Hauts-de-France. Leur objectif était de réaliser un plat végétarien, en utilisant des produits issus des distributions VRAC, avec une attention particulière à avoir sur la **saisonnalité, l'origine locale** des produits, la diminution du **gaspillage** et l'histoire transmise au travers de leur création. Les participant-es ont bénéficié de 2 jours pour réfléchir et préparer leur plat "signature" sur place, en duo ou en trio, avec l'aide et les conseils de 2 coachs : le chef et consultant lyonnais Alain Alexanian et la cheffe Sandra Dalloz.

Un jury de haut vol représentatif de toutes les parties prenantes de VRAC était amené à élire la meilleure composition culinaire : le chef étoilé lyonnais Jérémy Galvan, la journaliste et critique culinaire lyonnaise Sonia Ezgulian, la productrice rhodanienne de fromages Nathalie Bedel et la gagnante du concours de cuisine lyonnais de 2019 Awa Moreau. Les 3 équipes gagnantes (2 prix du jury ex-aequo et 1 prix du public) ont reçu une dotation offerte par le Groupe Seb (autocuiseur et boîtes hermétiques) ainsi que des livres de cuisine.

Les partenaires associatifs, financiers et les soutiens institutionnels de VRAC France étaient présents à l'événement (élu-es lyonnais-es, ANCT) ainsi que des adhérent-es de l'association VRAC Lyon Métropole et des journalistes locaux.



Une couverture photo et une captation vidéo de l'événement ont été réalisées en interne pour immortaliser cette journée.



Concours de cuisine national 2023 à Lyon © Bertrand Gaudillère / item

Pour relayer le concours de cuisine et communiquer au niveau national, VRAC a noué un **partenariat média avec le journal Libération**, avec un supplément de 8 pages, dans l'édition du mardi 4 juillet, tiré à 100 000 exemplaires.

Une déclinaison digitale avec un mini-site dédié "[Les 10 ans du VRAC](#)", rend accessibles les articles et interviews en ligne, avec des contenus complémentaires et une diffusion sur les réseaux sociaux du journal.

Parmi ces contenus : reportages dans les associations locales et chez les producteur-rices, interviews de chef-fes et écrivains, immersions en cuisines avec les adhérentes de VRAC, rencontres entre Guillaume Meurice et Manu Payet, humoristes et soutiens de longue date de VRAC...





Mini-site dédié aux 10 ans de VRAC sur liberation.fr

Les 10 ans de VRAC ont été l'occasion de célébrer tout au long de l'année l'implication des adhérent-es, notamment sur les supports digitaux de l'association nationale (site web, réseaux sociaux, newsletters), via des portraits et des témoignages : partage de recettes, rencontres au sein du réseau, actions menées....



Témoignages d'adhérent-es de VRAC Lyon en portrait photo et vidéo

C. Actualisation du logo

Après 10 ans d'existence et d'utilisation du logo historique, la volonté de **rafraîchir l'image** de VRAC devenait nécessaire pour permettre à l'association d'être mieux identifiée et reconnue.

La mise à jour de la charte graphique ayant déjà eu lieu, l'objectif était de faire évoluer le logo sans repartir de zéro, de manière à accompagner la croissance du réseau, sans effectuer un changement radical, aussi bien au niveau national (pour les partenaires et soutiens financiers



de VRAC France) que local (adhérent-es, bénévoles, associations et collectivités soutenant les antennes).

Nous avons ainsi été accompagnés par un Directeur artistique dans la réflexion et la réalisation de ce rafraîchissement, en gardant par exemple les mêmes codes colorimétriques et la même signature du nom, tout en simplifiant la typographie principale et en la rendant plus lisible.

Cette **mise à jour du logo** a été déclinée pour chacune des associations locales, en accolant leur nom, en différents formats. Un kit de Communication avec tous les contenus graphiques, ainsi qu'une vidéo de ce changement, ont été produits et diffusés aux équipes pour une prise en main efficace et une mise à jour de leurs supports.

Ancien logo (2013)	Logo "rafraîchi" (2023)
	

D. Conférences, rencontres et tables rondes

2023 a encore été une année riche en événements, auxquels a participé l'équipe de VRAC France :

Boris Tavernier, en tant que Délégué général de VRAC France :

- Débat sur l'alimentation : « Un menu écologique et social » dans le cadre du « Climat Libé Tour » de passage à Lyon (mai)
- Forum « Faim d'Avenir » à Montpellier par le collectif Territoires à Vivre-S : VRAC France, Secours Catholique – Caritas France, CIVAM, UGESS, Réseau Cocagne (juin)
- Participation aux 4e Rencontres de l'Alimentation Durable organisées par la Fondation Daniel & Nina Carasso (octobre)
- Invitation sur France Inter pour une émission spéciale « On va déguster », animée par François-Régis Gaudry (octobre)
- Participation au Salon des Maires et des Collectivités Locales, sur le stand La France s'Engage ; Table ronde « Alimentation et isolement social : comment mieux se nourrir ? » (novembre)

Boris Tavernier est également président de l'association Les Nouvelles Voix, une initiative lancée en 2021 pour renforcer la visibilité et le renouvellement des personnalités incarnant la transition écologique et sociale. En cette qualité, il a participé à différentes rencontres avec des acteur-rices de la lutte contre les inégalités sociales et des activistes en France.

Lorana Vincent, en tant que Coordinatrice nationale :



- Participation aux rencontres nationales du Collectif national pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation à Peyrolles (février)
- Participation à la rencontre nationale de clôture du Programme Territoires à Vivre-S à Montpellier et animation d'un atelier sur les assemblées citoyennes de l'alimentation
- Participation aux 4e Rencontres de l'Alimentation Durable organisées par la Fondation Daniel & Nina Carasso (octobre) et animation d'un atelier intitulé « Se mobiliser pour le droit à l'alimentation avec les personnes en précarité et les acteurs concernés »
- Participation à trois plénières du Conseil National des villes à l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (mai, octobre et décembre)
- Participation à l'audition de personnalités qualifiées (philosophe, DG de Médecins Sans Frontières, chef d'entreprise) dans le cadre de la rédaction d'une contribution du CNV remis à la Première Ministre sur la loi immigration (novembre)
- Organisation d'un webinaire sur la concertation sur l'accès à l'alimentation et présentation des résultats avec Elsa Duparay (décembre)



Week-end national Collectif SSA à Peyrolles (février) / Événement final Territoires à VivreS à Montpellier (juin)

Joachim Robert, en tant que Chargé de projets développement et animation réseau :

- Intervention au Comité Régional de l'Alimentation de Bourgogne-Franche-Comté (CRALim) organisé par la DRAAF, dans le cadre d'une présentation des initiatives innovantes contre la précarité alimentaire
- Participation au Salon International de l'Agriculture en lien avec le stand de l'association VRAC Drôme
- Participation au comité de pilotage « Lutte contre la précarité alimentaire » de l'association Solinum (outil Soliguide)

Elsa Duparay, en tant que Chargée de projet Animation et Démocratie Alimentaire :

- Animation d'une rencontre, en collaboration avec d'autres organisations du Collectif pour une SSA, avec des député-es pour échanger autour d'une loi d'expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (octobre)
- Participation aux rencontres nationales du Collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation à Rochebaudin (octobre)
- Participation à une table ronde du collectif Nourrir « Nourrir le monde ? » aux côtés de la Confédération paysanne, du Réseau Action Climat et de de Mamadou Goita, expert IPES Food et ancien secrétaire du ROPPA (novembre)



L'équipe de VRAC France a également effectué des voyages d'études en Espagne et en Belgique en 2023 (voir IV. Projets de démocratie alimentaire).

E. Coalitions et participation à des instances institutionnelles

En 2023, VRAC France a renforcé ses liens avec différentes coalitions d'acteurs, notamment le **Collectif Nourrir** dont elle est membre depuis 2022, en participant au groupe de travail "Pour un Accès Digne à l'Alimentation" et à une table ronde lors d'une assemblée générale.

VRAC poursuit aussi son investissement au sein du **Collectif Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation** en participant au groupe de coordination du projet pendant 6 mois et en s'investissant dans l'équipe de modération. Les équipes ont également participé à deux week-ends de travail en février à Peyrolles et en octobre à Dieulefit.

L'association poursuit également son investissement au sein **d'un groupe de travail animé par l'IDDRI**, think-tank œuvrant pour une transition vers le développement durable. Aux côtés d'autres structures telles que le Réseau Action Climat, Action contre la faim France, le Réseau CIVAM, le Secours Catholique ou encore la FNAB et Parlons Climat, les structures réfléchissent ensemble à des points de convergence dans leur plaidoyer en s'appuyant sur des présentations de travaux de recherches sociologiques et économiques académiques et de terrain. L'objectif est d'avancer de manière commune dans nos réflexions autour de la problématique « Quelle valeur de l'alimentation dans un système alimentaire juste et durable ? », de manière à mettre à l'agenda politique une approche de la valeur de l'alimentation en ligne avec nos objectifs de justice sociale et de durabilité.

Depuis mars 2023, Lorana Vincent est membre pour VRAC France du **Conseil National des Villes** au sein du collège des Personnalités qualifiées pour la nouvelle mandature 2023-2026. Instance historique de la politique de la ville placée auprès de la Première ministre, le Conseil National des Villes (CNV) concourt à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la ville.



1ere assemblée plénière du CNV lors de la nouvelle mandature (mai)



F. Presse et médias

En 2023, l'association a de nouveau été sollicitée de manière régulière, et présentée comme une structure de référence dans la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès au plus grand nombre à une alimentation choisie et durable.

VRAC a bénéficié d'une couverture médiatique doublement plus importante qu'en 2022, à travers **90 publications dans les médias**. On comptabilise ainsi 45 articles sur le web, 8 contenus écrits, 8 interventions radio et 4 sessions télévisées, en plus du supplément en partenariat avec Libération (17 articles web et 8 parutions écrites) sorti à l'occasion des 10 ans d'existence de l'association.

Parmi ces contenus, citons les reportages, au JT de 20h sur TF1 (sur l'expérimentation locale montpelliéraine de Caisse Alimentaire Commune) et sur Arte (sur la question de l'obésité en France et des solutions locales, pour pallier ce problème de santé publique, à la Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation notamment). Par ailleurs, nous pouvons également mentionner le podcast "Meurice recrute" créé par l'humoriste où Boris Tavernier prenait le rôle de Ministre de l'Alimentation et des actions phares à déployer ; l'émission de radio « On va déguster » sur France Inter portée sur les Solidarités alimentaires avec une belle mise en lumière de VRAC ; ou bien encore l'article du Monde relatant la grande enquête terrain réalisée par VRAC, relatant le contexte de précarité grandissant en France et les alertes lancées par les associations.

PRESSE



Le Monde, "Les nouveaux contours de la précarité alimentaire", novembre 2023



Marianne, "Cette France qui a faim", octobre 2023

WEB





Reporterre, « À Montpellier, on teste une caisse alimentaire façon « Sécu » », mai 2023



Le Figaro, « Des étudiants nourris au bio grâce au réseau Vrac », mai 2023

RADIO / PODCAST



Meurice Recrute, « Boris Tavernier, Ministre de l'Alimentation », mars 2023



France Inter, « On va déguster / Solidarités alimentaires », octobre 2023

TV





JT 20h TF1, « "Sécurité sociale alimentaire" : expérimentée localement, pourrait-elle se généraliser ? », novembre 2023



Arte, « En France, un pas géant pour l'obésité », Mars 2023

III. Évolution de la tarification pour mieux répondre aux enjeux de précarité alimentaire

A. Contexte : habilitation, COCOLUPA et Fonds Mieux Manger Pour Tous

VRAC France a reçu en juillet 2021 **l'habilitation au titre de l'aide alimentaire** de la part du **ministère des Solidarités et de la Santé**, permettant à l'association de demander des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire, c'est-à-dire l'achat de denrées alimentaires pour des personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale. Cette habilitation vaut ainsi pour toutes les antennes du réseau, qui peuvent aussi demander des financements au niveau local.

Concrètement, ces financements permettent aux différentes antennes VRAC de développer des **actions auprès de publics en grande précarité**, en proposant des produits de qualité en dessous du prix coûtant auquel ils sont disponibles aujourd'hui.

Le volet national du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » finance **l'achat de denrées alimentaires de qualité** sur une période de 3 ans (2023-2025). Ce fonds a abouti à la suite d'un travail du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA).

B. Concertation avec le réseau pour définir les modalités de mise en place

La construction de ce programme national se réalise **en concertation avec les associations VRAC** locales. Chacune des 17 associations du réseau est sollicitée afin de définir les modalités du projet national, et d'établir les articulations avec les projets locaux.



Des temps d'échanges ont eu lieu avec la DGCS pour appréhender au mieux l'habilitation au titre de l'aide alimentaire, et des groupes de travail ont été organisés avec les associations VRAC afin d'évoquer les pistes d'action et d'aborder la manière de les mettre en place : **identification des publics précaires**, accompagnement, intégration aux distributions VRAC, etc.

En effet, la mise en place de ces actions pose des questions sur le **fonctionnement actuel, basé sur le déclaratif et la non-stigmatisation des publics**. De plus, il faut adapter les organisations aux exigences de l'habilitation : récolte de données plus poussées, mise en place de normes d'hygiène et de sécurité plus strictes, traçabilité ou encore accompagnement social des publics.

La tête de réseau nationale, qui joue un rôle d'interface entre les associations locales et la DGCS, est garante de la tenue des objectifs du projet dans son ensemble et sa cohérence. Elle a pour mission **d'assurer un dialogue de gestion permanent** avec chacune des structures participant au projet et doit collecter et capitaliser les données et retours d'expérience de chaque antenne.

Pour cela, du temps dédié du chargé de projet développement et capitalisation et de la coordinatrice nationale a été investi. Par ailleurs, un **poste de responsable administratif et financier** a été créé en octobre 2023.

C. Mécanisme de la tarification différenciée et impact sur le projet

Selon la définition de la DGCS, les publics éligibles sont les personnes en **situation de vulnérabilité sociale et/ou économique**. Notre travail auprès de la DGCS a permis de mettre en avant cette situation de « vulnérabilité » de nos adhérent-es actuel-les bénéficiant du prix coûtant (habitant en QPV pour la plupart).

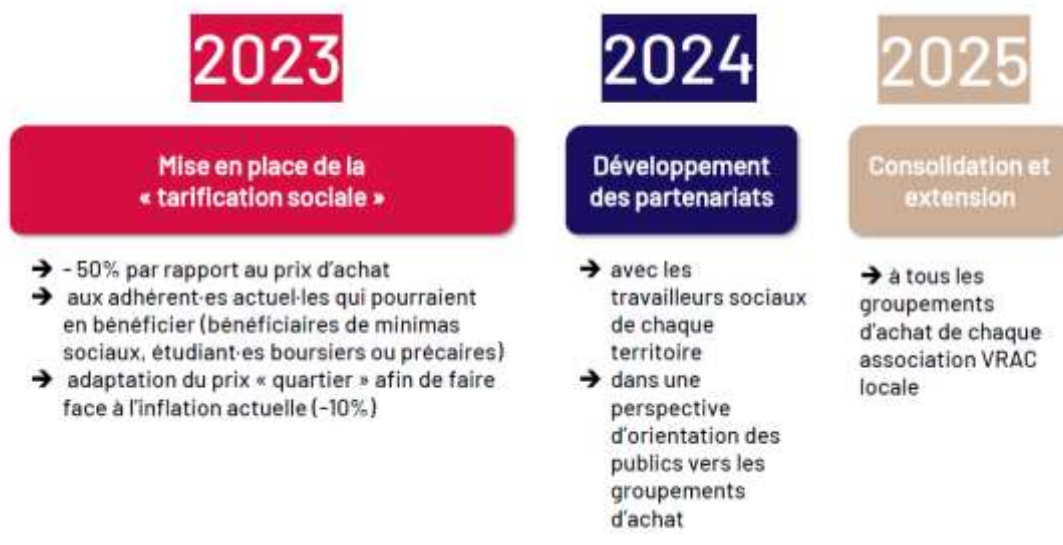
Le Fonds « Mieux Manger Pour Tous » permet ainsi de financer :

- Une **tarification à -10%** pour les adhérents bénéficiant actuellement du prix coûtant, habitant en QPV ou déclarant être dans une situation particulière (ex : minima sociaux), permettant ainsi de contrer les effets de l'inflation ;
- Une **tarification à -50%** pour des personnes orientées par des travailleurs sociaux, ou identifiées par VRAC selon des outils d'auto-diagnostic permettant de définir une distinction juste avec les adhérents à -10% (ex : barème basé sur le quotient familial) à **objectif de 20%** d'adhérents bénéficiant de ce tarif d'ici fin 2025.

Ceci entraîne automatiquement la distinction avec une **3^{ème} tarification** concernant les personnes morales, les personnes vivant hors QPV, ou toute personne ne rentrant pas dans les critères cités ci-dessus. Ces adhérents dits « solidaires » ou « soutien » ne sont donc pas éligibles au fonds MMPT.

Les denrées éligibles sont les produits alimentaires dits « de qualité ». Compte tenu des producteurs et fournisseurs avec lesquels nous travaillons, nous pouvons considérer que **tous nos produits alimentaires sont éligibles**. Sur le total des produits vendus, 80% sont des denrées alimentaires sous label de qualité (AB, FaireTrade, Fair for Life, Bioéquitable en France...). Les 20% restants concernent des produits d'entretien et d'hygiène (sous label de qualité Ecocert, Nature et progrès, ...), ainsi que du matériel de cuisine.





D. Mise en place du dispositif

1. Adaptation des outils numériques

VRAC France est l'interlocuteur de référence pour la plateforme de commandes commune Cagette.net, développée par Alilo. Elle a donc pour rôle de **centraliser et transmettre les demandes liées à la gestion opérationnelle de la plateforme**, et également de conduire avec Alilo les améliorations et modifications importantes de la plateforme. Depuis août 2022, Alilo met à disposition la plateforme en marque blanche au nom de VRAC, ce qui facilite les adaptations futures, tout en conservant les fonctionnalités actuelles. Cagette.net est ainsi devenu L'Épicerie VRAC.



En 2023, l'enjeu principal a été d'adapter L'Épicerie VRAC à la mise en place à venir de la **tarification différenciée**. Ainsi, un chantier a été lancé et la plateforme propose la fonctionnalité depuis avril 2023. Des outils de suivi du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » ont également été créés pour les associations locales, ainsi qu'un Kit de Communication dédié, pour permettre aux structures de diffuser toutes ces nouvelles informations.

Afin de constater l'impact de la mise en place de la tarification différenciée tant sur nos adhérent-es que sur nos producteur-rices et fournisseur-euses, de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont relevés mensuellement au sein de chaque antenne VRAC et sont consolidés au niveau national (évolution du nombre d'adhésions, volume de denrées vendues, part de bio et de local...)



Par le biais de webinaires thématiques réguliers, VRAC National accompagne le réseau et facilite l'échange de bonnes pratiques entre chaque antenne qui expérimente cette nouveauté. (Déploiement de la tarification différenciée, identification des publics concernés, remontée et suivi des données clés...) Enfin, au printemps 2024, des dialogues de gestion seront réalisés auprès de chacune des associations pour un premier bilan après quelques mois de déploiement.

2. Expérimentations locales

Différents **dispositifs d'identification seront expérimentés** au niveau local : prescription par les partenaires sociaux, barème issu du quotient familial, auto-diagnostique basé sur différents critères de ressources (ex : critère de la bourse pour VRAC Universités).

Un premier bilan sera établi en 2024 afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des différents dispositifs, et d'y apporter une amélioration continue.

Par ailleurs, certains VRAC locaux bénéficient du **volet local** du fonds Mieux manger pour tous, ce qui leur permet de développer des projets en parallèle de la tarification différenciée.

IV. Projets de démocratie alimentaire

A. Fin et suites de l'expérimentation nationale Territoires à Vivre·S

L'expérimentation de Territoires à Vivre·S nationale s'est achevée en juin 2023 à travers un événement de clôture à Montpellier avec de grands témoins, la restitution de témoignages et des regards du côté de la recherche.

Le travail d'expérimentation a donné lieu à plusieurs livrables largement diffusés en open source [sur le site dédié](#), accompagnés de 3 webinaires permettant la diffusion des enseignements du programme :

- Se mobiliser avec les personnes en précarité pour un accès à une alimentation choisie et de qualité
- La quadrature du cercle : l'équation impossible des prix accessibles & rémunérateurs ?
- Quelle dynamique économique pour progresser vers un accès digne à une alimentation saine et durable ?
- Valorisation des compétences déployées dans Territoires à Vivre·S
- Enseignements du suivi-évaluation de Territoires à Vivre·S

L'expérimentation nationale Territoires à Vivre·S s'est achevée en 2023, mais a permis de faire naître et de pérenniser 2 expérimentations locales s'inspirant de l'idée de Sécurité Sociale de l'Alimentation, impliquant fortement des associations VRAC locales :

- Le lancement de la **Caisse Alimentaire Commune de Montpellier** en février 2023, portée par Territoires à Vivre·S Montpellier (et co-piloté par VRAC Montpellier et FRCIVAM Occitanie)
- La création de l'association **Territoires à Vivre·S Grand Lyon** en novembre 2023 par VRAC Lyon Métropole et le GESRA, et la poursuite de la **Table du 8^{ème}** vers une



expérimentation de **Caisse Commune de l'Alimentation** en 2024, fortement soutenue par la Métropole de Lyon



Assemblée citoyenne de la caisse alimentaire commune de Montpellier (septembre) / La Table du 8^{ème} à Lyon (novembre)

B. Voyages d'études en Europe dans des lieux œuvrant pour la démocratie alimentaire

1. Voyage d'étude à Barcelone

Un voyage d'étude et échange d'expériences, d'actions et de recherches en matière de solidarité et de démocratie alimentaire s'est organisé à Barcelone en novembre, avec Boris Tavernier et Lorana Vincent de VRAC France, Pauline Scherer de VRAC & Cocinas (Montpellier) et Marco Locuratolo de FRCIVAM Occitanie, Mathilde Douillet de la Fondation Daniel & Nina Carasso et Nicolas Bricas de la Chaire UNESCO. Il s'agissait d'une rencontre entre chercheur-es, acteur-ices associatifs et de la philanthropie œuvrant dans ce champ en France (Montpellier/France entière) et à Barcelone.

Voici quelques inspirations de ce que nous avons découvert :

- **Espigoladors, ateliers de glanage et de transformation de légumes invendus / Food Coop BCN supermarché coopératif**



- **La Botiga, épicerie sociale**





La Botiga a pour vocation de viser prochainement un public en mixité pour devenir l'équivalent d'une épicerie sociale et solidaire. Elle est située à côté de l'atelier de transformation d'Espigoladors.

Partant d'un projet d'aide alimentaire classique, la Botiga a fait évoluer son projet vers plus de durabilité, de **développement social communautaire et empowerment** des personnes fréquentant le lieu.

Les personnes orientées qui ont la possibilité de faire leurs courses à la Botiga aujourd'hui ne payent pas leurs courses en argent. **Une monnaie fictive est utilisée avec un système de points**. Avec ces points, les familles achètent ce qu'elles souhaitent. Cette monnaie fictive aura pour avantage de **ne pas cibler les publics précaires** lorsque l'épicerie sera en mixité de public.

Le projet développe un "espace communautaire" : animations, ateliers cuisine, ateliers informatiques avec le souhait que les personnes participent à la gouvernance du projet, ainsi qu'un programme d'insertion : personnes en insertion, stagiaires, bénévoles, TIJ...

Outre les valeurs du lieu, les perspectives de durabilité et le travail communautaire très poussé (d'éducation populaire), nous avons trouvé très malin le fait qu'**un panier de fruit et légumes très fourni coûte 2 points, autant qu'un paquet de chips** ! Une manière de bonifier les produits meilleurs pour sa santé tout en restant dans une démarche d'alimentation choisie.

- **Cuisine Barri El Prat gérée par Comunalitat Benviure**



La Cuina Barri El Prat est une **cuisine collective de quartier ouvert à toutes et tous**. Le quartier del Prat dans lequel est implantée la Cuina est un quartier ouvrier défavorisé, qui a longtemps été rongé par le trafic de drogue (héroïne), mais qui évolue positivement avec le temps.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de la cuisine payent **35€ pour un mois** et peuvent manger les 5 jours ouvrés de la semaine ou choisir de venir deux ou trois jours par semaine et de donner les jours restants à une autre personne de la communauté.



L'objectif de cette cuisine est de créer du lien, de l'engagement, de faire communauté autour de la cuisine, de travailler la mobilisation.

Les achats en grande quantité pour la confection des repas permettent **la baisse des prix, la réduction des déchets et de la consommation en eau**. Le coût de revient d'un plat est de **90 centimes**. Les deux salariés qui pilotent ce projet sont des technicien·nes communautaires et approvisionnement.

2. Voyage d'étude à Bruxelles

Lorana Vincent et Lisa Marjolet de VRAC France se sont rendues à Bruxelles, à l'occasion d'une réunion de réseau avec l'équipe VRAC locale et dans le but de visiter un tiers-lieu, accueillant l'association des « **Cuisines de Quartiers** » (CdQ).

Cette association se situe dans les locaux de l'Espace « C'est bon d'être ouvert », dans le quartier de Jette dans le nord de Bruxelles, avec de nombreuses autres structures pour les habitant·es des quartiers populaires. Les CdQ relient et portent des groupes de Bruxellois·es, en organisant des temps de **cuisine collective**, de conférences et d'animations autour de la démocratie alimentaire, entre autres. Cela représente 15 espaces de cuisine, 22 groupes, 107 participant·es et environ 10 565 portions cuisinées à ce jour.

Grâce à cette rencontre, nous avons pu échanger sur les enjeux d'accès à l'alimentation choisie et sur les actions à mettre en place par et pour les habitant·es, pour reprendre la main sur leur consommation.

En écho avec la MESA de Lyon (Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation), nous avons pu constater la réussite de ce fonctionnement, où le collectif décide, s'organise et avance, en fonction des possibilités et des envies de chacun·e. Les collègues de VRAC Lyon Métropole ont ensuite pu se former durant 2 jours au sein de cet espace commun à Bruxelles, sur le sujet du **lancement et de l'accompagnement des groupes de cuisines de quartiers**, proposé par l'association CdQ.





Visite du tiers-lieu CBO, dans le quartier de Jette à Bruxelles, où sont accueillies les Cuisines de Quartier

V. Perspectives

A. Recherche-action : projet RAADIS

Après sa première étude menée en 2023 **sur l'accès à l'alimentation pour les habitant-es des quartiers populaires**, VRAC France souhaite renouveler ce travail de prise de hauteur. Ces projets permettent à VRAC France de renforcer son plaidoyer, de bénéficier d'une fenêtre de visibilité médiatique et d'outiller les associations du réseau, toujours demandeuses d'éléments de fonds pour défendre leur plaidoyer au niveau local.

En 2024, l'association projette donc de renouveler ce travail en se focalisant cette fois **sur ce que génère le projet sur les adhérent-es, sur les salarié-es ou sur les partenaires**. En effet, lors des distributions, les personnes ne viennent pas seulement pour acheter des produits de qualité, elles s'attardent, discutent avec leurs voisins, apportent un gâteau à partager...

Ces **moments qualitatifs** nous semblent avoir autant d'importance que l'achat des produits. L'objectif est de comprendre ce qu'apporte ce projet aux adhérents, au-delà de l'accès à des aliments de qualité : les effets sur son alimentation, sur son bien-être, sur ses liens sociaux, sur la mixité sociale et la solidarité...

Ce projet va être mené sur l'année, être accompagné par deux chercheurs en sciences sociales, garants de la démarche scientifique et se déployer dans plusieurs associations locales du réseau.

B. Réseau des caisses alimentaires avec le CIVAM

De nombreuses associations VRAC locales contribuent à des expérimentations locales de « **caisses communes de l'alimentation** » partout en France.



Aussi, VRAC France s'est associée au réseau CIVAM (pilote du projet) pour animer un dialogue technique et citoyen entre les caisses communes de l'alimentation et construire et partager un retour d'expérience.

Ce projet sera soutenu par le Programme National pour l'Alimentation en 2024 et réunira de nombreux projets d'expérimentations citoyennes qui appartiennent au Collectif national pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation.

Le projet visera à :

- **Faciliter l'essaimage** des projets de caisses communes de l'alimentation par la mise en réseau et l'échange de pratiques ;
- **Construire un retour d'expérience** sur ce mécanisme innovant et systémique que sont les projets de caisses communes de l'alimentation ;
- **Construire une boîte à outils** à partir du retour d'expérience des projets pionniers de caisses afin d'outiller les futurs porteurs de projets de caisses communes de l'alimentation ;
- **Partager et transmettre largement** aux collectivités, associations et collectifs citoyens l'expérience acquise concernant la construction de caisses communes de l'alimentation par les projets pionniers.

C. La démocratie alimentaire au sein du réseau

Plusieurs associations de notre réseau portent actuellement des projets de démocratie alimentaire, d'autres associations souhaiteraient se lancer. Ces projets mis en place avec les groupes d'habitants sont d'abord des **lieux d'échange** puis deviennent des **lieux de transformation sociétale**. Ensemble, ils avancent dans leurs réflexions concernant les conditions de travail des producteurs, les systèmes alimentaires durables, les injustices d'accès à l'alimentation liées aux revenus, à l'habitat, aux origines, à la culture...

Cependant, elles manquent toutes de disponibilité pour échanger entre elles et se mettre en lien. Ces échanges sont pourtant précieux pour prendre du recul sur les projets menés, tirer les enseignements. Aussi, en 2024, nous souhaitons formaliser un **dispositif d'accompagnement** des associations de notre réseau sur cette dimension afin de poursuivre les démarches de démocratie alimentaire et d'en engendrer de nouvelles.

D. Exposition itinérante

Le travail autour de l'exposition itinérante, initié l'année dernière, visait à diffuser dans l'espace public les **enjeux et aboutissements des expérimentations locales**. Ce projet sera finalisé en 2024 et présentera les divers projets locaux, grâce à des récits et une mise en forme immersive du quotidien des personnes, via des photos et des témoignages recueillis localement.

Les panneaux graphiques et textuels composant cette exposition, ainsi qu'un kit de communication, seront envoyés à chaque association locale, pour installation et présentation sur leurs territoires (dans les lieux d'épicerie éphémères ou dans divers lieux institutionnels, culturels ou d'exposition).



E. Reprise de l'essaimage de VRAC

VRAC France s'est fixée comme objectif de développer **3 nouvelles associations par an** à partir de 2024. Cela permettra un essaimage régulier et modéré, permettant de conserver une qualité d'accompagnement des nouvelles associations.

Les sollicitations sont nombreuses (37 échanges avec des territoires intéressés en 2023), un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera donc diffusé en janvier 2024 afin de sélectionner les futurs territoires accompagnés.

En parallèle, VRAC devrait voir le jour **pour la première fois en Outre-mer**, avec un développement sur la commune de Saint Paul à La Réunion, porté dans un premier temps par l'association Comptoir du vrac. Un développement à Mulhouse est également prévu, sous l'impulsion de commune et de la SCIC La Brique 48.





Merci à nos soutiens

